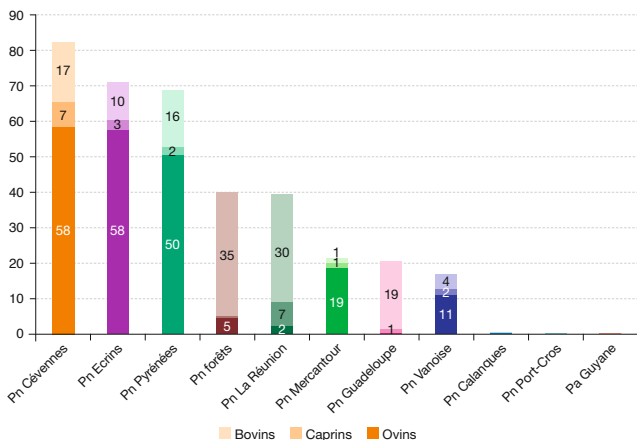


## Élevage herbivore

En 2019, les exploitations d'élevage herbivore des parcs nationaux correspondent à 1,4 % du cheptel français, avec une majorité d'ovins.

### NOMBRE DE TÊTES PAR TYPE DE CHEPTEL (OVINS, BOVINS, CAPRINS) AU SEIN DES PARCS NATIONAUX, EN 2019

En milliers de têtes



Notes : Pn = parc national, Pa = Parc amazonien ; les données concernent les cheptels d'exploitations localisées dans les parcs nationaux et ne comptabilisent pas les effectifs des troupeaux transhumants, que l'on peut obtenir par ailleurs avec les enquêtes pastorales réalisées par massif.

Champ : territoires des parcs nationaux.

Source : SSP, Banque de données de l'identification, 2019. Traitements : SDES ; OFB, 2020

Les parcs nationaux possèdent des élevages herbivores et pastoraux. Ils proviennent soit d'exploitations situées dans leurs territoires, soit, pour les parcs de montagne métropolitains, de troupeaux transhumants originaires de zones plus éloignées, qui viennent en été pâturer les estives et alpages des parcs.

Le cheptel herbivore des parcs nationaux (hors transhumants) représente 1,4 % du cheptel herbivore français. Parmi les herbivores situés dans les parcs nationaux : 56,6 % sont des ovins dont les trois quarts sont destinés à la production de viande, 36,9 % sont des bovins dont les trois quarts sont destinés à la production de viande et 6,5 % sont des caprins. Certains de ces caprins sont destinés à la production de viande (cabris du Parc national de La Réunion) et d'autres à la production de lait et de fromage (Parc national des Cévennes en majorité).

Les ovins sont le cheptel majoritaire dans les parcs nationaux, alors qu'au niveau national (métropole et DOM), près des trois quarts du cheptel sont constitués de bovins.

Entre 2015 et 2019, l'effectif du cheptel des exploitations situées dans les parcs nationaux a diminué de 1,6 % (- 3,5 % sur le territoire national). Cependant, des disparités existent entre parcs et entre types de cheptels.

L'effectif du cheptel bovin a chuté de 2,2 % dans les parcs nationaux et de 3,5 % en France. Le secteur bovin de production laitière au sein des parcs enregistre la plus forte diminution, avec près de 10 % d'animaux en moins sur quatre ans. Cette tendance à la baisse est constatée dans l'ensemble des parcs nationaux, ainsi que sur l'ensemble du territoire national (- 6,9 % pour le secteur laitier).

Le cheptel ovin décroît de 1,6 % dans les parcs nationaux métropolitains, un rythme plus faible que sur l'ensemble du territoire (près de - 5 %). Les parcs nationaux d'outre-mer voient leur cheptel ovin augmenter de plus de 20 %. Alors que la tendance du nombre de caprins en France est à la hausse de 4,3 %, le cheptel au sein des parcs nationaux fléchit de 0,8 %.